

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pricedat, 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org. Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans la loi de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts







FONDATION DU PATRIMOINE

Auvergne

Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01

auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE

Le Bourg

43380 Saint-Privat-du-Dragon
04 71 76 63 32
st-privatdudragon@orange.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours de
Mairie Saint-Privat-du-Dragon



FONDATION
DU
PATRIMOINE

Pour la
restauration de

► Je donne !

LA CHAPELLE EGLISE
Saint-Privat-Du-Dragon

43



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez nous à sauvegarder notre patrimoine

◆ ◆ LE PROJET

Nous souhaitons restaurer toute la chapelle du fond de l'église, à gauche de la nef et sous le clocher afin de protéger et de mettre en valeur les objets d'orfèvreries anciens que nous avons fait classer au cours de ces dernières années ainsi que les bannières et chasubles anciennes qui s'abîment. Cet intéressant patrimoine est sans protection actuellement. Cette opération se fera par l'agencement de cette chapelle inutilisée actuellement avec meubles et grilles de sécurité. Les murs seront assainis (décrépissage et reprise). Il sera aussi procédé à la réfection du système électrique et à la restauration du vitrail.

Nous venons dernièrement de restaurer la face sud ouest de la toiture et le toit de la sacristie. Les autres toitures étaient récentes et en bon état.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construite au début du seizième siècle comme le pilier entre le Cœur et la Nef. L'édifice a subi de nombreuses transformations car le Cœur n'est pas dans l'axe de la Nef. Les voûtes en pierre sur croisées d'Ogives retombent sur des culots sculptés de visages en pierre et les clefs d'ogive sont peintes. Chacune d'elles

représentent : Saint Privat, Sainte Catherine d'Alexandrie, les armoiries des châtelains d'Alleret qui ont grandement contribué au riche agencement en orfèvrerie de l'église.

Le clocher est accolé à la façade principale de l'église.

C'est un petit clocher en pierre, de section carrée. Aveugle sur les deux premiers niveaux, il est percé en partie haute par des groupes de baies géminées sur chaque face et desservi par un petit escalier extérieur tout en pierre et coiffé d'un petit toit à quatre pans. Ce clocher dont le beffroi est dans son jus (pièces de chêne de 1700) abrite deux cloches, l'une de 1863 fondue par Hildbrand comme celles de la Basilique Saint Julien à Brioude et l'autre plus imposante, vouée à Saint Antoine, en bronze fondu fait partie des plus anciennes de Haute-Loire par sa datation (1518) et par son histoire (cloche de l'ancien régime).

◆ ◆ LA MOBILISATION

Les habitants de Saint Privat sont les premiers acteurs de la mémoire de leur Eglise, très attachés à son histoire.

Montant des travaux	54903 € HT
Objectif de collecte	10000
Début des travaux	Fin année 2023

► Bulletin de don

► **Oui, je fais un don pour aider la restauration de LA CHAPELLE Saint-Privat-Du-Dragon EGLISE**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/88193

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque



Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

LA CHAPELLE EGLISE Saint-Privat-Du-Dragon

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____ SIREN* : _____

Forme juridique : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

Informations obligatoires pour les entreprises

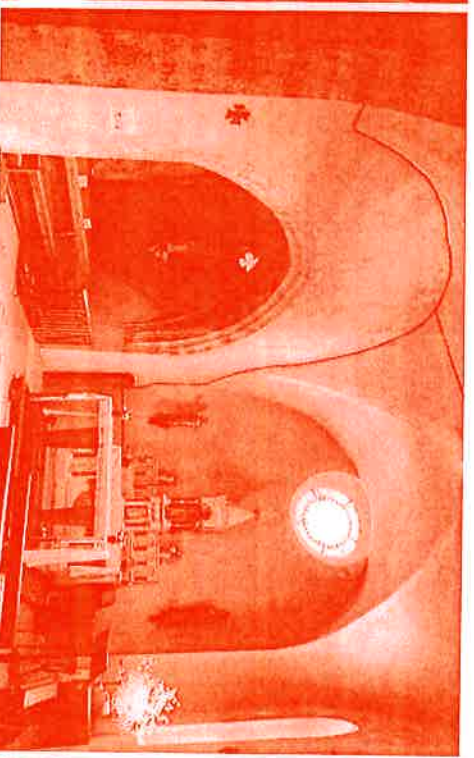
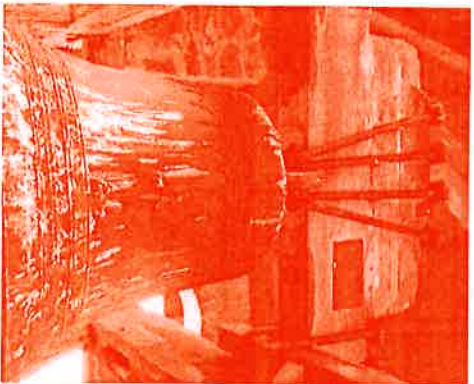
► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Cout réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Cout réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Cout réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Reduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Reduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque cette dernière limite est plus élevée).

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Mairie Saint-Privat-du-Dragon